

SHORT-STEP

i INFORMATION

L'escalier de chantier réglable Short-Step permet une transition sûre et solide entre deux paliers d'une différence de hauteur comprise entre 50 et 100 cm.

Mesurant un mètre de large, le Short-Step se déploie très rapidement à la hauteur souhaitée (50-80 cm). Il suffit ensuite de le fixer avec les goupilles clips et les vis de réglage.

Le niveau inférieur du Short-Step peut être fixé à l'endroit souhaité à l'aide de clous, de vis ou de fiches. Quant au niveau supérieur, il se fixe frontalement sur le palier avec des vis ou des chevilles.

Grâce aux quatre supports pour montants, une protection latérale sûre est garantie des deux côtés avec nos montants de barrière.

Le Short-Step robuste et galvanisé comprend un caillebotis antidérapant. Replié, son encombrement est très limité, ce qui facilite l'entreposage et le transport.

Le Short-Step répond ainsi aux exigences de l'article 15 de la nouvelle ordonnance sur les travaux de construction, qui stipule que des équipements appropriés doivent être utilisés à partir d'une différence de niveau de 50 cm.



PROGRAMME DE LIVRAISON / SPÉCIFICATIONS

| N° | Désignation | Poids |
|------|---------------------------------|---------|
| 4880 | Short-Step escalier de chantier | 55.5 kg |
| 1120 | Montant de barrière de 1,06 m | 3.03 kg |

+ AVANTAGES

- Escalier de chantier sûr pour franchir une différence de niveau de 50 à 100 cm
- Répond aux exigences de l'article 15 de la nouvelle ordonnance sur les travaux de construction
- Stabilité élevée par tous les temps (caillebotis antidérapant)
- Repliable et empilable pour un encombrement minimal
- Capacité de charge de 2 kN/m²
- Construction robuste et galvanisée



Plus de photos, informations et mode d'emploi à l'adresse www.mbt.swiss/221



Short-Step avec protection latérale



Permet de franchir une différence de hauteur comprise entre 50 et 100 cm (déployable sur 50 à 80 cm)



Repliable et empilable pour un encombrement minimal



Peut être fixé avec des fiches, des vis et des chevilles

